



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 15 septembre 2011

1. AFFAIRES GENERALES (Raymond Bron)

Initiative parlementaire

Le 4 septembre dernier, s'est déroulé le vote cantonal, avec le résultat que l'on connaît, sur l'initiative parlementaire visant à imposer les élections communales au scrutin proportionnel pour les communes dès 3000 habitants.

Notre commune, comme d'autres, a été sollicitée de participer à la campagne contre cette initiative. La Municipalité n'a pas donné suite, au motif qu'un engagement de la Commune sur un tel sujet était du ressort de l'Organe délibérant et non de l'Exécutif et que la sollicitation était arrivée trop tard pour que le Conseil communal puisse s'exprimer.

Début de la législature

Le démarrage de la période législative a été particulièrement délicat cette année. En effet, au fait que la Municipalité a été renouvelée à 80%, se sont ajoutés les phénomènes induits par le début de la législature en plein été.

Cette décision, difficilement compréhensible, conduit à faire débiter dans leur activité, des personnes qui avaient fixé leurs vacances avant de savoir qu'elles seraient élues, dans une période où, encore en raison des vacances, l'activité des administrations, tant cantonale que communale, est ralentie.

Enfin, il se trouve que cette période de démarrage a correspondu avec la fin du chantier du Jardin d'enfants, le début de celui de la Maison de Commune et le déménagement dont M. Piscitello vous parlera tout à l'heure...

Dès lors, le traitement de certains dossiers a pris quelque retard, malgré le fait que la phase de transition a été planifiée et conduite avec le plus grand soin possible. Chacune et chacun a cependant donné le meilleur de lui-même pour que le service public ne soit pas exagérément perturbé.

2. BATIMENTS COMMUNAUX (Joseph Piscitello)

Déménagement de l'administration communale

Le déménagement de l'administration communale s'est déroulé selon le programme établi. Nous avons pu ouvrir nos bureaux communaux le 5 septembre 2011, à la Cavenettaz.

Cela a impliqué :

- la participation d'une entreprise extérieure pour le déplacement des objets volumineux (meubles/armoires/bureaux/coffres) et des quelque 250 cartons contenant les affaires des divers services,

- la présence, sur place, d'une entreprise spécialisée en informatique et télécommunications afin que les connexions informatiques et téléphoniques soient mises en service dès le premier jour,
- 300 heures de travail du personnel administratif pour la planification, le remplissage des cartons et le rangement des affaires dans les nouveaux locaux.

D'autre part, ce déménagement nous a permis d'élaguer les archives communales d'environ une tonne de papiers.

Enfin, le pilier public fut déplacé le 5 septembre, permettant l'affichage public continu, notamment celui de la votation cantonale du 4 septembre.

Ancienne Forge

L'ancien appartement avait été mis à disposition d'un groupe de musique depuis 2009.

Au fil des mois, le Municipal des bâtiments a constaté que les conditions contractuelles n'étaient pas respectées : locaux jonchés de déchets, chauffages allumés en permanence, etc.

La Municipalité a décidé de mettre fin à la mise à disposition de l'Ancienne Forge avec effet au 30 septembre 2011.

En date du 8 septembre, une délégation de la Municipalité a rencontré deux membres du groupe. Lors de cette rencontre, il a été suggéré aux jeunes musiciens de rechercher une collaboration avec un autre groupe occupant un local de la PCI. Cette proposition semble avoir retenu l'attention du groupe.

Bâtiment « Le Motty »

La construction du bâtiment du Motty s'est déroulée conformément au plan de construction. Les deux classes enfantines et le jardin d'enfants ont pu commencer leur rentrée le 22 août 2011.

L'aménagement extérieur du bâtiment sera effectué début octobre. L'ameublement des deux classes au premier étage sera quant à lui complété fin octobre.

Tout au long des travaux, une attention particulière a été portée sur le respect du budget voté.

Bâtiment « La Chavanne »

L'ouverture d'une classe supplémentaire dans ce bâtiment a nécessité l'ameublement d'une salle au 2^{ème} étage.

Cette salle était utilisée auparavant par les ACT- ACM.

3. ECOLES (Jean-Pierre Sterchi)

L'établissement primaire et secondaire de Cugy et environs comptera 821 élèves pour 41 classes, - 23 pour le primaire et 18 pour le secondaire - à la rentrée scolaire de l'année 2011-2012.

25 classes seront ouvertes à Cugy, 9 à Froideville, 4 à Morrens et 3 à Bretigny.

Nous pouvons constater une augmentation de 60 élèves par rapport à l'année 2010-2011.

Pour la même période l'augmentation cantonale est de 400 élèves. Notre établissement scolaire se développe actuellement à un rythme élevé puisque la part de Cugy et environs représente 15% de cette augmentation cantonale.

A Cugy, la rénovation de la Maison de commune et le déplacement de l'administration communale à la Cavenettaz prive les écoles de 3 classes. L'ouverture de 2 classes au premier étage du collège du Motty ne comble pas complètement cette diminution de locaux.

Des solutions ont dû être trouvées et le choix s'est porté sur une modification d'affectation de la salle de rythmique de la Cavenettaz. Cette salle sera utilisée comme salle spéciale d'ACT / ACM durant les 2 prochaines années. La rythmique quant à elle sera enseignée dans une des salles de sport.

Ces dispositions vont priver temporairement certaines associations de notre commune d'un local apprécié. Des alternatives leur ont été proposées afin de leur offrir des conditions très similaires durant cette période.

4. PARASCOLAIRE (Jean-Pierre Sterchi)

Les APEMS (Accueil Pour les Enfants en Milieu Scolaire) sont désormais gérés par l'ASICE (Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs).

Toutes les communes de l'association offrent des services d'accueil tels que: garde du matin, repas chauds à midi, garde de l'après-midi, devoirs surveillés et garde pendant les vacances.

Madame Laurence Fontana, Municipale à Morrens, est la responsable de ce dicastère au sein du CODIR de l'ASICE. Elle peut s'appuyer sur une responsable locale dans chacune des communes. A Cugy, Mme Isabelle Mürger remplit ce rôle.

Le succès de ces APEMS est grand, il faut relever cependant la complexité de l'organisation de ces groupes d'enfants dont les effectifs fluctuent quotidiennement. A titre d'information, la moyenne des élèves inscrits pour les repas de midi est de 42 à Cugy avec une pointe de 67 enfants le jeudi.

5. MANIFESTATIONS (Jean-Pierre Sterchi)

Deux manifestations à caractère sportif se dérouleront cet automne à Cugy. Il s'agit tout d'abord du Dimanche sportif qui aura lieu le **2 octobre**, de 13h à 18h, dans cinq lieux : à Lausanne, Pully, Chavannes, St. Sulpice et Cugy. Les thèmes proposés sont différents et les sports nature seront à l'honneur dans notre commune.

Nous vous invitons à participer à cette journée placée sous le signe de la découverte et à en parler autour de vous. Pour plus de renseignements et pour les inscriptions à certaines activités veuillez vous rendre sur le site www.dimanchesportif.ch.

Une deuxième manifestation est agendée le **samedi 8 octobre** en relation avec la mobilité. Cugy ne participera pas officiellement à la Semaine de la mobilité cette année mais offrira tout de même une Journée de la mobilité à ses habitants.

Le projet est lié à la publication d'une brochure qui répertorie l'ensemble des marches proposées par M. Jean-François Détraz dans les Reflets de Cugy, sous le titre « La santé par la plante des pieds ».

Le programme retenu consiste à effectuer une des propositions de marches sous forme de rallye. Lecture d'un plan, recherche d'indices, réflexions et choix de réponses en groupe constitueront le menu de cette activité que nous souhaitons conviviale avant tout.

Une brochure des balades sera remise à chaque participant et les vainqueurs du rallye recevront une récompense de circonstance. Cette manifestation organisée sur inscription préalable a fait l'objet d'une PIO adressée à la population ces jours.

6. POLICE (Roland Karlen)

En raison du déplacement des deux classes enfantines et de la réhabilitation de la garderie Arc-en-Ciel dans le nouveau collège du Motty, une très forte augmentation du trafic des véhicules a été constatée dès la rentrée. La gendarmerie nous a signalé un danger réel pour la sécurité des enfants, malgré le dispositif mis en place pour le déchargement et le chargement de ceux-ci. Une délégation municipale a donc rencontré la gendarmerie sur place le 7 septembre 2011.

Il en est sorti plusieurs mesures touchant au trafic et au parcage des véhicules, susceptibles d'améliorer la sécurité et dont la Municipalité sera saisie dans les meilleurs délais.

7. DECHETTERIE (Roland Karlen)

Après son ouverture en avril 2011, notre déchetterie présente un premier bilan positif. A la satisfaction unanime des utilisateurs de n'avoir plus à patauger dans la boue, s'ajoute un espace enfin suffisant, un nombre très important de points de tri et une affluence réjouissante.

Un certain nombre de détails doivent encore être améliorés – indiquer plus clairement chaque emplacement – augmenter la fluidité lors de grandes affluences, etc.

Un panneau d'information ainsi qu'une boîte à suggestions seront installées prochainement.

Panneaux photovoltaïques

Les 141 panneaux prévus ont été installés ; la mise en service a eu lieu au début juillet 2011.

Malgré le temps maussade du mois de juillet, la production est intéressante. Un premier bilan sera établi après une année d'exploitation.

Revente du produit

La demande de rachat par la Romande Energie de notre courant électrique ainsi produit a été déposée auprès de Swissgrid en décembre 2008 déjà. Une promesse d'une subvention, d'env. 42 centimes le kWh, nous a alors été signalée.

Malheureusement, en date du 29 juillet 2011, ce bureau - au travers duquel la Confédération subventionne les installations de production d'énergie verte - nous a communiqué qu'en raison de la surabondance des demandes faites au cours de cette année, les subventions annoncées seront versées aux projets ayant été déposés jusqu'au 2 mai 2008 !

Ainsi, notre projet conserve sa place dans la liste d'attente et notre courant sera revendu au prix de 9 centimes le kWh, en tous les cas jusqu'à la fin de cette année 2011.

8. EPURATION (Christian Durussel)

STEP de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur du Talent, plus communément appelée STEP de l'AET.

L'exploitant, M. Eric Bron, nous a signalé deux cas de pollution de la STEP intercommunale. Cela s'est traduit par une apparition de mousse dans le bassin de biologie les vendredis 19 et 25 août dernier. Des hydrocarbures directement versés dans le réseau des canalisations d'eaux usées en sont la cause.

Il n'a malheureusement pas été possible d'identifier la source de la pollution. Un dispositif a été mis en place de manière à pouvoir identifier le pollueur en cas de récurrence.

9. ROUTES (Christian Durussel)

Projets en cours

1. Aménagement de l'espace public rue du Village – chemin de la Cavenettaz.

L'enquête publique en relation avec le projet n'a soulevé aucune opposition ; il en a été de même de l'enquête publique concernant les expropriations.

Les soumissions des travaux de génie-civil sont rentrées. La Municipalité s'apprête à adjuger les travaux.

Le département des infrastructures doit encore approuver le dossier.

Les travaux devraient débuter en octobre 2011 et durer environ 4 à 5 mois.

2. Aménagement route de Lausanne RC501 entre le chemin du Château et le rond-point des Biolettes.

L'enquête publique a donné lieu à une opposition d'un propriétaire riverain ; des négociations sont en cours pour trouver une solution convenable pour les deux parties.

Les soumissions des travaux de génie-civil sont rentrées. Une fois l'opposition traitée, la Municipalité pourra transmettre le dossier au département des infrastructures pour approbation et procéder à l'adjudication des travaux.

Le début des travaux est prévu au printemps 2012 pour une durée de 3 à 4 mois.

3. Mise en séparatif, changement de la conduite d'eau potable au chemin de la Cavenettaz.

En raison du retard pris sur les projets précédents, nous avons établi un nouveau planning avec notre mandataire.

Mise à l'enquête :	janvier 2012
Appel d'offres (marchés publics)	avril-mai 2012
Attribution des travaux	juin 2012
Début des travaux (durée env. 6 mois)	juillet-août 2012

LA MUNICIPALITE